

COMMISSION DE DISCIPLINE REUNION DU 22/05/2024

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- BAHLOUL
- ZARZI ABDELAZIZ

ORDRR DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaires
- 3- Divers

Séance ouverte à 15h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRES DISCIPLINAIRES :

AFF N°336 : RENC JSNV/CRBB (S) DU 17/05/2024 :

BOUCETTA A/Djalil Lic N°0506(JSNV)

Avertissement pour comportement AntiSportif.

GUERFI ISLAM Lic N°0542(JSNV) Avertissement pour comportement Anti-Sportif.

GUEDJALI Mounib Lic N°3215 (CRBB)

Avertissement pour comportement Anti Sportif.

SEBTI Ibrahim Lic N°1176(CRBB) Avertissement pour comportement Anti-Sportif.

NOUI Kaddour Lic N°1204(CRBB) Avertissement pour simulation.

AFF N°337 : RENC USGA/USK(S) DU 17/05/2024 :

ROUICHD A/Nour Lic0959(USK) Avertissement pour comportement Anti-Sportif.

FETIMI Wassim Lic N°0779(USK) Avertissement pour comportement Anit-Sportif.

SOUALIMI Oualid Lic N°0301(USGA)

Avertissement pour comportement ANit-portif.

AFF N°338 : RENC ESHB/UJ CS) DU 18/05/2024 :

LAOUAR A/ELLAH Lic N°1017(ESHB) 1M/F pour cumul de cartons Exclu.

BOUKARINE Bachir Lic N°1081 (ESHB)

Avertissement pour comportement Anti-portif.

LAOUAR E/Eddine Lic N°2215 (ESHB)

Avertissement pour comportement Anti-portif.

ANOUAR Borhane Lic N°0157(UJC)

Avertissement pour Comportement Anti-portif.

AFF N°339 : RENC ESB/RBC (S) DU 18/05/2024 :

GHANEMI Sami Lic N°2272(ESB) Avertissement pour comportement Anti-Sportif

BOUKHERYATA Saïd Lic N°1054(ESB)

Avertissement pour comportement Anti-portif.

MEBARKI Skander Lic N°0255(RBC)

Avertissement pour comportement Anti-portif.

AFN°340:RENC CREG/CRBAA (J-C-M)du18/05/2024

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués

Qui Signalent les absences des catégories jeunes CREG (J-C-M).

- Vu l'article 52 règlement championnat Jeunes.

Par ces Motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe (CREG J-C-M) pour octroyer les gains des matchs au club (CRBAA) qui marque 03 points et 03 buts pour chaque catégories (J-C-M)

- Amende de 15.000 DA est infligée au club (CREG) pour chaque catégories (J-C-M) payable avant le 18/06/2024.

3eme Forfait

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFFN°341 :RENC CRAC/USGA (C-M)DU 18/05/2024

- Vu la feuilles des Matches
- Vu les rapports des arbitres et délégué qui

signalent les absences des catégories jeunes (CRAC-C-M).

- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAC (C-M) pour octroyer les gains des matchs au club USGA qui marque 03 points et 03 Buts pour chaque catégories (C-M).

- Amende de 15.000 DA est infligée au club CRAC pour chaque catégories (C-M) Payable avant le 18/06/2024

- dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N°342 : RENC EMC/CAK (S) DU 16/05/20024 :

- CHAABI AKRAM Lic N°0986(EMC) 4 M/F dont deux (02) avec sursis pour insulte envers arbitre Exclu et Amende de 5.000 DA est infligée au club.

AFF N° 343 : RENC CRAC/USGA (J) DU 18/05/2024 :

- Vu les feuilles des matchs
- Vu le rapport de l'arbitre et déléguée qui

signalent l'absence des deux équipes (CRAC/USGA) J sur le terrain

- Vu l'article 52 règlement championnat Jeunes

Par ces motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité aux deux équipes sur le score de 03à00

- Amende de 15.000 DA est infligée au deux (02) clubs (CRAC/USGA).

- Dossier transmis à la COS en ce qui la Concerne.

AFF N°345 :RENC CRBAA/UCBI (S) DU 17/05/2024:

KORICHE Adel Lic N°1566(CRBAA) Avertissement pour comportement Anti-Sportif.

AFF N°346 :RENC IRBAS/URBH(S) DU 17/05/2024 :

CHAOUAOU Yasser Lic N°0066(IRBAS) Avertissement pour comportement Antisportif.

AFF N°347 :RENC IRBAS/UJC (J) DU 18/05/2024 :

- **BOULAOUATA Louaï** Lic N°2099(IRBAS) Avertissement pour comportement Anti-portif.
- **LATRECH Mouad** Lic N°3974(UJC) Avertissement pour comportement Anti-portif.

AFF N°348 :RENC IRBAS/UJC (C)DU 18/05/2024 :

- **BIOUD Adem** Lic N°2560(IRBAS) Avertissement pour comportement Anti-Sportif.
- **MEZHOUD Mohamed** Lic N°2228(IRBAS) Avertissement pour comportement Anti-Sportif.
- **BOURHIL Djaoued** Lic N°3928(UJC) Avertissement pour comportement Anti-Sportif.

AFF N°349 :RENC IRBAS/UJC (M) DU 18/05/2024 :

- Vu la feuille des match
- Vu le rapport de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipes (UJC).
- Vu l'article 52 règlement championnat Jeunes

Par ces motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité à L'équipes (UJC) M pour octroyer le gain du match au club IRBAS QUI MARQUE 03 POINTS ET 03 BUTS.
- Amende de 15.000 DA est infligée aux club (UJC).
- Dossier transmis à la COS en ce qui la Concerne.

AFF N°350 :RENC UJC/IRBAS (C)DU 20/05/2024 :

ANOUAR Borhane Lic N°0158(UJC) 2M/F pour annihiler une occasion de but.

infraction découverte par la ligue

- Suite à la participation du joueur **ANOUAR Borhane** Lic N°0158 à cette rencontre.
- A L'or qu'il est sous le coup d'une suspension automatique non purgée (4eme Avertissement).
- malgré cette infraction ce dernier à eu une expulsion en commettant une faute sur l'adversaire
- 1^{er} Avertissement (ADC/UJC) du 13/04/2024 AFF N°261 – 17eme Journée.

- 2eme Avertissement rencontre UJC/CREC du 27/04/2024 AFF N°292 20ème Journée.

- 3eme Avertissement Rencontre URBH/UJC Du 03/05/2024 AFF N°308 21eme Journée.

- 4eme Avertissement Rencontre ESHB/UJC Du 18/05/2024 AFF N° 338 24eme Journée.

Par ces Motifs la CD Décide :

ANOUR Borhane Lic N°0158(UJC) 02 Deux Maths de suspension ferme en sus de la sanction initiale 2+2 Match Ferme infraction découverte par la ligue

- 06 six mois de suspension fermes de toute fonction officielle au secrétaire du club.
- Amende de 30.000DA est infligée au club.
- Défalcation d'un 01 Point au club UJC (ART 95).

AFF N°351 :RENC CREC/USGA (S) DU 20/05/2024 :

HADJI S/Eddine Lic N°1097(CREC) 4M/F dont 2 Matches avec sursis pour propos injurieux envers officielles. Amende de 5.000DA infligée au club.
Kassah A/Hak Lic N°1092 (CREC) 04 M/F dont 02 Matches avec sursis pour propos injurieux envers officiels. Amende de 5.000DA est infligée au club.
GHERZOULI Z/Eddine Lic N°0092 (USGA) Avertissement pour comportement Anti-Sportif.

AFF N° 352 :RENC USK/CRBAA (S) DU 21/05/2024 :

MOUSSI A/Hafid Lic N° 1446(USK) Avertissement pour contestation de décision et Amende de 5.000 DA est infligée à ce dernier.
AMRI A/Rahmane Lic N°4051 (CRBAA) Avertissement pour comportement Anti-Sportif.

AFFN°353 :RENC UCBI/ADM (S) DU 20/05/2024 :

KASIR EL Hadi CNI N°115276969 (ADM) 1 Match Ferme pour cumul de cartons Exclu + Contestation de Décision et Amende de 5.000 da est infligée par ce dernier.

AFF N°354 : RENC URBH/CRAC(S) du 20/05/2024 :

Amende de 5.000DA est infligée au club (URBH) Pour l'absence de l'entraîneur sur le terrain (ART 53).

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION